

COMITE TECHNIQUE POUR LES REFUGIES

RESTRICTED
Com. Tech./11
3 septembre 1949
ORIGINAL: FRENCH

Mesures suggérées à la Commission de Conciliation
par le Comité technique à la suite de son enquête

Le Comité technique pense que l'urgence de certaines questions justifierait la considération des points suivants par la Commission de Conciliation:

- 1) Le chiffre cité par M. Loftus représente à l'heure actuelle une base pratique d'estimation du nombre global des réfugiés. Ce chiffre peut être utilisé dans les discussions avec les délégations israélienne et arabes, mais on ne saurait en faire état lorsqu'il s'agit de l'attribution des secours.
- 2) Il semble également que la Commission pourrait prendre contact avec la délégation d'Israël pour demander que les personnes demeurées dans leurs villages et aujourd'hui séparées de leurs terres par la ligne d'armistice, soient autorisées à cultiver leurs terres situées du côté israélien et à y récolter la moisson.
- 3) La Commission pourrait aussi insister dès maintenant auprès des Nations Unies sur le fait que la continuation des secours est de toute façon nécessaire.
- 4) Cependant, les réfugiés doivent être mis le plus tôt possible au travail; la première mesure pratique à prendre dans ce domaine est de soutenir la création du fonds de roulement envisagé par l'UNRPR.
- 5) La Commission désirera peut-être prendre non seulement les mesures d'urgence destinées à sauver les orangeries, mais aussi s'assurer des mesures de conservation qui ont pu être prises en Israël en faveur des biens appartenant à des Arabes, ou même inspirer certaines mesures d'urgence à prendre dans ce domaine.

- 6) Enfin, le Comité technique attire l'attention sur la nécessité d'instaurer dès le début des travaux de la mission économique d'étude une collaboration étroite entre tous les organismes appelés à collaborer à la solution du problème des réfugiés: la constitution de la mission économique d'étude rend nécessaire une coordination non seulement entre cette mission et les organisations qui travaillent déjà sur place, tout spécialement l'UNRPR, mais encore avec les organismes existants ou qui viendraient à être créés.